

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

Sommaire

1. EDITO
2. COLLOQUE GRANDS EQUIPEMENTS
3. COKERIE DE CARMAUX
4. DROIT D'EXPRESSION
5. ELECTIONS PROFESSIONNELLES
6. BILAN MINEURS ANGLAIS
7. DELEGATION CR EN GEORGIE
8. CULTIVONS NOTRE JARDIN SYNDICAL
9. A N A C T
- 10 ACTUALITE CHIFFREE

JANVIER 1985

N° 46



BONNE ANNEE 1985 A VOUS ET VOS FAMILLES

FROID, MOI ? JAMAIS.

DIZAINE REGIONALE D'ACTION

DU 28/1 AU 6/2

edito

L'année 1984 vient de s'achever sur un évènement de grande portée.

Les salariés ont mis en échec la plus importante opération anti-sociale qu'ait tentée le patronat ces dix dernières années.

C'est un échec important pour le patronat et un avertissement sévère à ceux qui ont tenté ou qui oseraient encore s'engager dans une telle voie de concessions. En avons-nous, au sein des nos Organisations, suffisamment mesuré et l'ampleur et les possibilités que cela révèle.

Si le patronat ne désarmera pas, si dans de telles luttes rien n'est jamais définitivement acquis, nous avons fait la démonstration significative que les salariés, sur la base d'informations précises, d'initiatives claires sont capables de se mobiliser rapidement et de créer un rapport de force susceptible de modifier les situations, y compris celles qui semblent à priori compromises.

Plus de 250 000 tracts sur la Région, des actions dans des dizaines d'entreprises et de bureaux nous permet de compter et de capitaliser la prise de conscience collective qui s'est produite à cette occasion pour rendre le plus irréversible possible la situation ainsi créée, gagner les revendications, gagner des adhérents.

Sur la Région, le cap des 100 000 chômeurs risque d'être franchi en 85. Si on laissait faire plus d'un millier de suppressions d'emploi mettraient à mort le Bassin de DECAZEVILLE. Tous les départements de la Région sont touchés.

Côté salaire ou le gouvernement en plus de céder au CNPF, lui donne l'exemple, on peut estimer que la baisse du pouvoir d'achat sur MIDI-PYRENEES en 1984, c'est 25 milliards de centimes de salaires en moins. C'est l'équivalent d'achat, par exemple, de 6 500 RENAULT 5 en moins, ou le prix de 630 maisons qui ne se construiront pas.

Avec la flexibilité, la preuve vient d'être faite que rien n'est fatal, qu'en y mettant le paquet on peut imposer des reculs à grande échelle.

On peut gagner et donner un prolongement bénéfique à ce coup de tonnerre qui vient de changer tout le paysage social pour l'ensemble des problèmes posés.

L'appel de la Commission Exécutive Confédérale qui appelle à la fois à l'action tout de suite dans les entreprises et à envisager une grève générale, va dans ce sens.

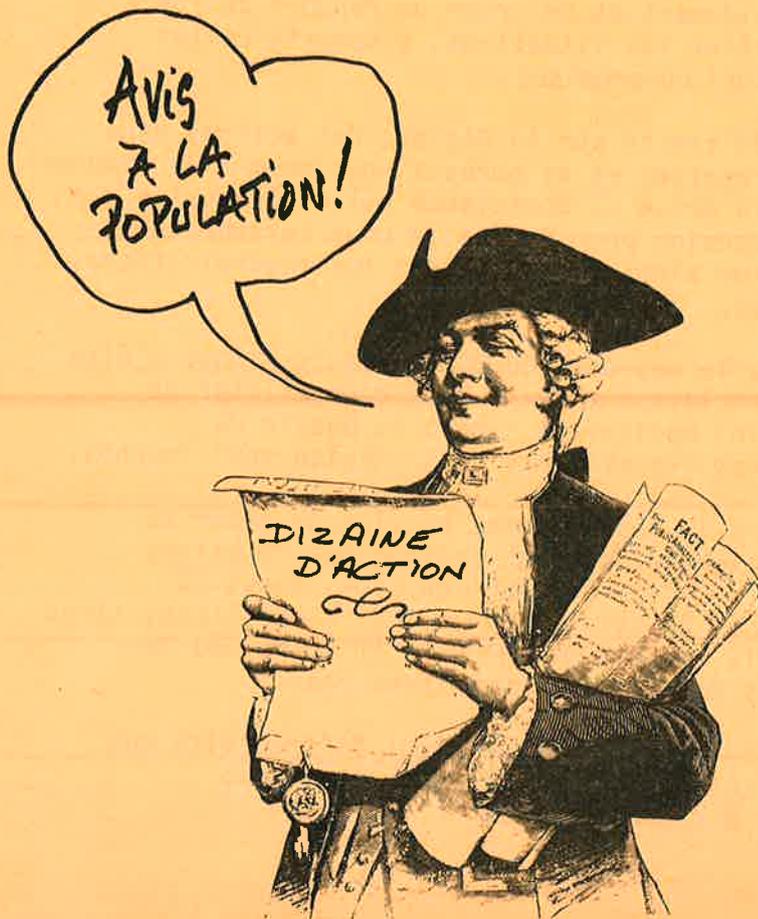
Grève générale, qui n'est ni un grand soir, ni une attente d'une date, mais qui doit être le niveau à un moment donné de l'action, débattre, décidé avec les travailleurs et nourri par l'activité quotidienne.

C'est dans ce sens que le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES a décidé d'organiser une dizaine d'action et de renforcement à l'entreprise du 28 JANVIER au 6 FEVRIER.

Chacun, chacune est concerné, pour débattre en masse des revendications, décider des formes d'action, proposer l'adhésion au seul syndicat inflexible: LA C.G.T., et la période est favorable si nous faisons ce qu'il faut.

Le terrain s'y prête, le grain est bon, le résultat de la moisson, il dépend obligatoirement de cette mise en oeuvre.

François CANEZIN
Secrétaire Régional



UNE POLITIQUE DES GRANDS EQUIPEMENTS associee a une politique

(D'EMPLOI
(DE PROGRES SOCIAL
(ET DE CROISSANCE

COLLOQUE REGIONAL SUR LES GRANDS EQUIPEMENTS **VENDREDI 15 MARS 1985**

EN PREPARATION D'UN COLLOQUE NATIONAL

Où en sommes-nous de l'Équipement de notre Région?

Les médias, et beaucoup de discours politiques tentent de mettre dans la tête des français que la France bénéficierait d'équipements suffisants en fonction de ses besoins.

Les grands équipements seraient "derrière nous" et non pas "devant nous".

Et pourtant, quand nous faisons le tour de notre région, nous nous apercevons qu'il y a de "grands manques", au regard d'une politique industrielle de croissance et des besoins sociaux de la population de notre région.

Le but du COLLOQUE est de mettre en lumière les besoins indispensables et urgents de notre région, en matière de grands équipements.

Il doit être un outil syndical pour l'Action et les revendications, s'inscrivant pleinement dans le plan de travail confédéral, et les positions maintes fois exprimées de la C.G.T. :

"Le chômage et la crise ne sont pas fatals: ils découlent de choix politiques et industriels d'autant moins supportables que les moyens et les possibilités de faire autrement existent aujourd'hui, dans le pays".

★ UNE PREPARATION INTENSIVE DANS LES SEMAINES QUI VIENNENT

Il s'agit d'abord, à partir de la réflexion que chacune des Unions Départementales a faite depuis plusieurs années, sur les besoins industriels et sociaux du département, et à partir des actions menées, de faire une MISE A JOUR DE NOS BESOINS, les plus importants et urgents.

Nous pouvons ainsi dégager quelques grands dossiers, à pousser plus à fond et concrètement.

Pour notre Région, 4 AXES PRIORITAIRES peuvent être dégagés :

- 1°) les équipements industriels indispensables,
- 2°) les transports (transports en commun, liaisons routières, aéronautiques, transport marchandises ...)
- 3°) L'ENERGIE
- 4°) LA SANTE: (décentralisation des équipements de santé: hôpitaux, scanner...)

Mais il est évident que si une UD perçoit un autre besoin indispensable, elle a tout intérêt à y réfléchir et à y travailler à fond.

Ces dossiers, bien élaborés, pourront servir de base de lutte aux niveaux local, départemental, régional pour développer l'emploi, et pour de meilleures conditions de vie.

★ ETRE CONCRET, PRECIS ET EFFICACE.

Il s'agit, très vite, de mettre dans le coup les camarades, qui sont concernés par ces équipements ou qui peuvent apporter des éléments pour étayer le dossier (construction, équipement, santé, E.D.F., S.N.C.F., traminots...)

Le dossier préparé ne doit pas être un recueil de bonnes intentions, mais un dossier le plus fouillé possible, y compris sur la manière de financer un tel projet, correspondant à un besoin réel de la population.

★ LE COLLOQUE : UNE ETAPE

Le COLLOQUE ne pourra pas être le point d'aboutissement de ce recensement des besoins dans notre région.

C'est au contraire, une ETAPE, qui sera suivie d'autres, pour assurer la cohérence de nos propositions, pour mettre en commun les travaux et les réflexions en cours et à poursuivre, dans nos organisations.

Ce qui en sortira sera un instrument de lutte pour :

- ° les travailleurs dans les entreprises,
- ° les élus C.G.T. des COMITE DE GROUPE, des CE, des CHS.CT
- ° les représentants aux C.E.S.R.
- ° les instances interprofessionnelles,

partout où se traitent les grands dossiers et où se prennent les décisions, les orientations décisives pour l'avenir de l'emploi et du développement industriel.

★ UN CALENDRIER

- un premier bilan du travail sera dressé le MARDI 29 FEVRIER A 9 H 30 à TOULOUSE avec la participation d'un camarade par union départementale et des représentants des fédérations concernées,

- 1e COLLOQUE REGIONAL	<u>VENDREDI 15 MARS</u>
- 1e COLLOQUE NATIONAL	<u>28 ET 29 MARS</u>

COKERIE DE CARMAUX :

USINE D'AVENIR

★ ★ ★

QUELQUES EXTRAITS DE LA CONFERENCE DE PRESSE DE
DECEMBRE 84 SUR L'AVENIR DE LA COKERIE.

avec Robert PELISSOU, Secrétaire du SYNDICAT C.G.T.
J. POISSON, Ingénieur UGICT
Sylvain JULIEN, Secrétaire U.D.
François CANEZIN, Secrétaire Régional.

**Un document
de la C.G.T. :**

Nous avons des réserves :

- 7 millions environ de tonnes techniquement exploitables à extraire par le fond (chiffre de l'estimation de l'étude des ressources régionales).
- 15 millions dans les découvertes de Ste Marie et de Tronqué-Lavoir.
- 12 millions à la découverte de Blaye-les-Mines.

Nous avons les Infrastructures :

- Avec le matériel nécessaire pour extraire notre produit par le fond.
- Les services du jour pour traiter et valoriser le charbon, Lavoir, Cokerie et Centrale.
- Les services annexes pour assurer le transport des produits, Roulage Auto et Chemin de Fer.
- Les services d'entretien Ateliers Centraux, DI etc...

Nous avons la main d'œuvre sur place et de plus, 930 chômeurs attendent aux portes de l'embauche.

Nous avons l'écoulement :

- Pour le Charbon le coke, le brais, le gaz, le goudron, les engrais etc...

Donc ce qui manque pour faire redémarrer notre industrie c'est une nouvelle politique charbonnière et la volonté réelle de C.D.F. de l'appliquer, c'est-à-dire, nous donner les possibilités de faire fonctionner au maximum notre outil de travail.

C'est pourquoi le Syndicat C.G.T. s'est toujours battu et continue à se battre avec les mineurs et la population pour la mise en exploitation des grandes découvertes en complémentarité avec l'exploitation du fond et de tous les services. C'est ce qui permettrait de préserver au minimum les emplois déjà existants.

• LA RENTABILITE

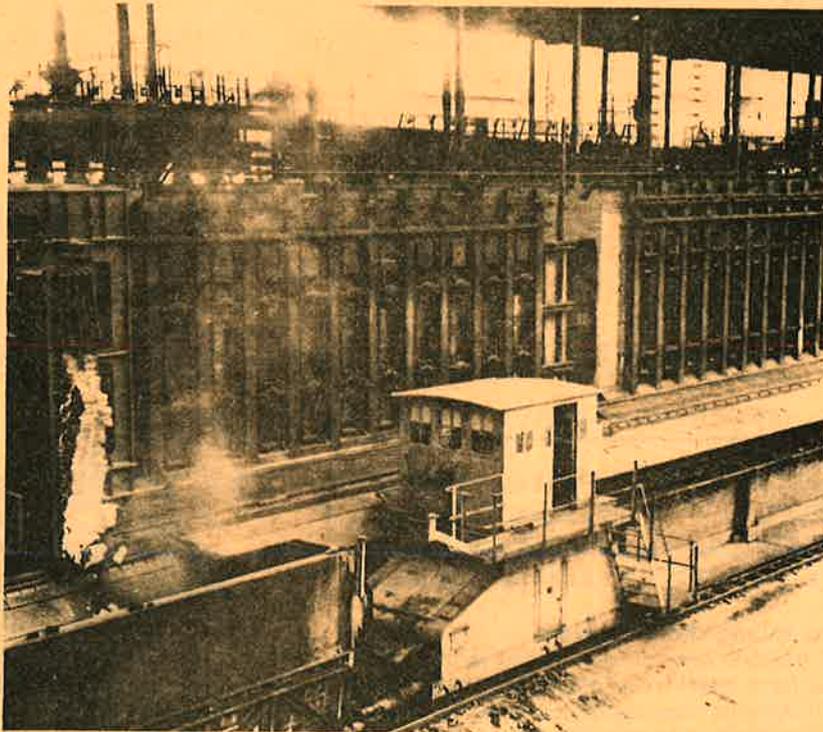
La C.G.T. estime que pour parler de rentabilité il faut :

- 1) Faire tourner au maximum le matériel d'extraction, pour cela une nouvelle organisation et une nouvelle gestion est nécessaire.
- 2) Recréer un climat de confiance pour les mineurs en leur donnant de nouvelles perspectives d'avenir.
- 3) Arrêter toute mutation et reconversion qui impute la marche de nos exploitations.
- 4) Stopper le sabotage et le gaspillage.
- 5) Maintenir le niveau des effectifs au minimum identique à celui du 1/1/84 (accords de Toulouse).

Mais on doit aussi valoriser notre produit en le transformant d'où le rôle très important de la Cokerie, or aujourd'hui l'on parle de fermer en 86 la seule usine apte à valoriser sur place notre charbon : la Cokerie.

• LES CONSEQUENCES DE LA FERMETURE

La fermeture aurait de lourdes conséquences immédiates avec environ 500 suppressions d'emplois aux Houillères d'Aquitaine, entre tous les services du jour (Cokerie, Centrale, Chemin de Fer, Roulage, Lavoir, Entretien) : ouvriers, techniciens, administratifs, ETAM et cadres.



Conséquences également sur les emplois induits extérieurs à la Houillère mais travaillant directement pour celle-ci (Artisans, Entreprises, etc... à environ **3 pour 1 mineur soit près de 1 500 suppressions d'emplois**), sur l'arrêt des produits énergétiques qui touche les utilisateurs de notre localité (vente et utilisations du coke pour les foyers domestiques ou collectifs. Des conséquences sur les utilisateurs du gaz tel que les Municipalités de St. Benoit et de Blaye-Les-Mines. Cela provoquerait un « gaspi » énorme d'énergie, car les utilisateurs importeraient des produits plus cher, tels que le coke étranger ou le gaz algérien ou soviétique, créant un déséquilibre de notre balance commerciale dans notre localité et supprimant encore des emplois (transporteurs locaux, SNCF, revendeurs des produits, etc...).

La suppression des produits tels que les engrais pour les utilisateurs locaux emmènerait ces derniers à rechercher ailleurs ce produit, qui pourtant est en passe de devenir une matière qui se raréfie.

La suppression de la Cokerie aura aussi des conséquences sur les utilisateurs régionaux tels que les hauts fourneaux de Fumel (1700 emplois menacés) ou des SESD de Decazeville (900 emplois menacés), là aussi le coke acheté à l'extérieur reviendrait plus cher ne serait-ce que pour le prix du transport, cette dépense supplémentaire amènerait la non rentabilité de ses usines et la fermeture de ces dernières.

En conclusion, ce serait des milliers d'emplois qui disparaîtraient, qui augmenteraient le nombre déjà considérable de chômeurs dans notre localité, mais aussi dans notre Région Midi-Pyrénées, et dans tout le Grand Sud Ouest.

• LE MAINTIEN EN ACTIVITE :

Pourtant des solutions existent, nous avons l'écoulement de tous les produits fabriqués à la Cokerie :

- en Coke : nous avons écoulé en 1983 : 263 700 tonnes, en 1984 : 340 000 tonnes.
- En gaz : dans les foyers domestiques, collectifs, aux municipalités de St. Benoit, de Blaye-les-Mines (cités Minières).
- en sous-produits avec : le brais, les huiles, la naphtaline, les engrais, etc...

Nous pourrions avoir de nouveaux clients aux deux seules conditions : que l'on cesse la pratique de dénonciations des contrats commerciaux et que l'on cesse de parler de fermeture de notre établissement ce qui ne retient pas les éventuels clients n'ayant pas de perspectives d'approvisionnement.

Nous avons les infrastructures pour produire en plus grande quantité soit 1 125 tonnes par jour de coke au lieu de 606 tonnes jour actuellement : soit davantage de gaz, davantage de sous produits, qui deviendraient concurrentiels sur le marché local, régional, national et même international.

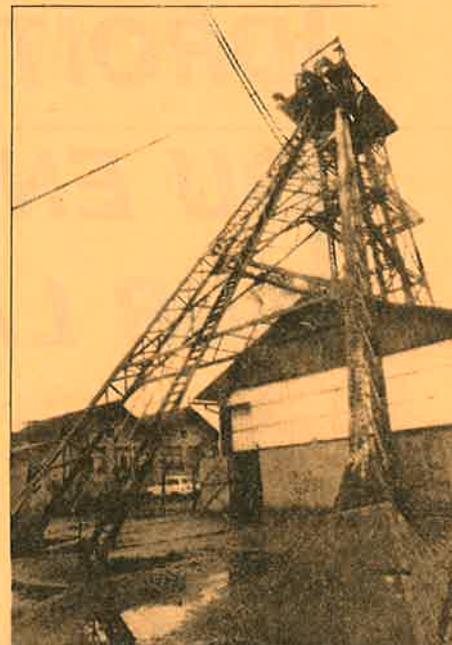
Le Bassin Méditerranée est grand consommateur de coke (Algérie, Tunisie, Grèce, Espagne, Turquie, etc...) et dans le Grand Sud Ouest nous avons la seule cokerie avec le charbon sur place.

Carmaux étant géographiquement bien situé. Aussi pour maintenir les emplois dans notre Industrie, dans notre localité pour une meilleure balance économique et commerciale, nous devons maintenir l'activité de notre Cokerie.

Il faut pour cela alimenter notre usine en fines :

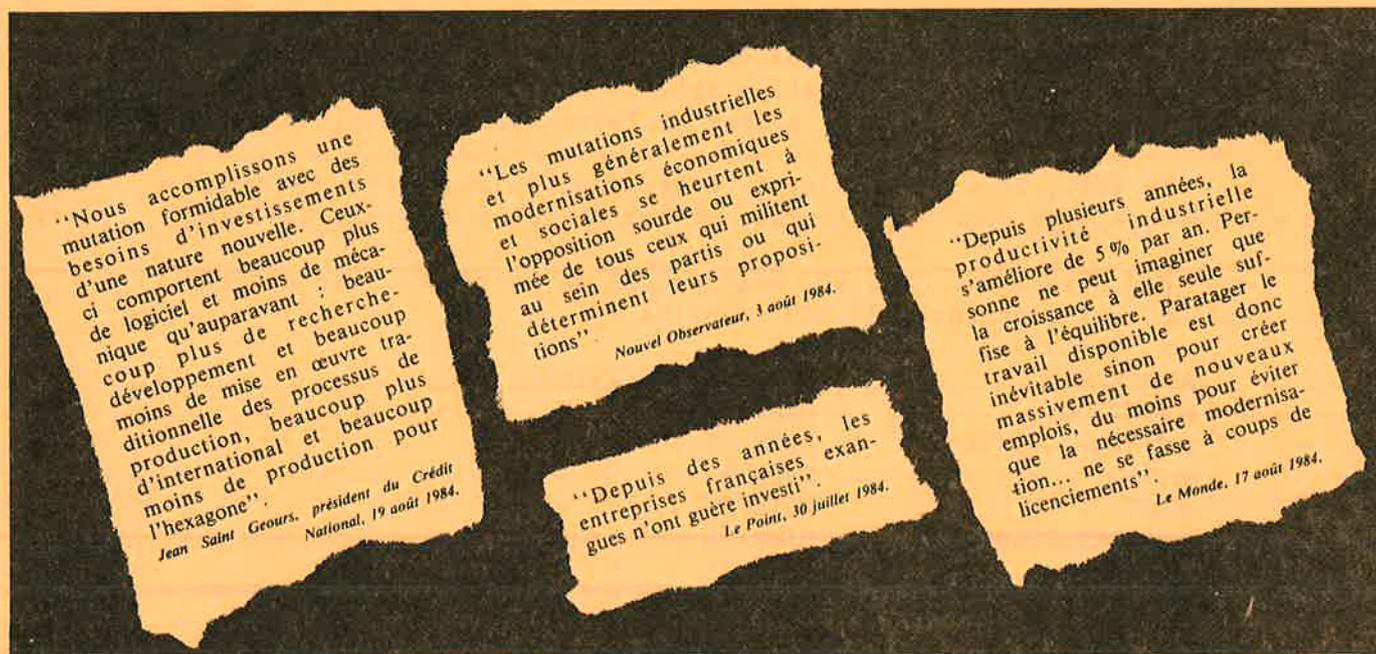
- 1) provenant au maximum de la production du fond de notre gisement,
- 2) acheter des fines aux meilleurs prix.

Cette solution applicable immédiatement, nous permettrait d'obtenir du coke bon marché jusqu'à la mise en exploitation de la découverte de Ste Marie.



Le puits de Tronqué-Lavoir. Le seul à ce jour en activité. Celui de Ste Marie a cessé de fournir du charbon en 1973 et celui de La Grillatié, il y a une vingtaine d'années.

vous avez dit MODERNISATION ?



Difficile par les temps qui courent d’échapper à la modernisation. Elle assaisonne nos repas du soir quand c’est le moment des “Infos”, elle s’étale dans tous les magazines et quotidiens et le ministère de l’Industrie est devenu celui du redéploiement. Quelle que soit notre entreprise, notre service, notre

branche, elle fiche dans nos têtes une inquiétude plus ou moins précise.

Les quelques citations extraites de la presse durant ce mois d’août donnent le ton.

Qu’y a-t-il derrière tous ces discours, quelles réalités et quels faux-semblants ?

DROIT D'EXPRESSION OU EN EST-ON SUR LA REGION ?

Dans l'éditorial du livre "DES DROITS POUR S'EN SERVIR",
Herri KRASUCKI écrit ceci: "Se saisir de ce qu'on a conquis, cela veut dire quoi?
Premièrement que l'on en prenne la vraie mesure. Ensuite, qu'on s'en serve,
en dépit des résistances, des récriminations des patrons et des blocages
possibles du gouvernement et de ses agents ..."

Depuis le 5 AOUT 1982, les salariés du Secteur Privé bénéficient
d'un droit d'expression directe et collective sur le contenu de leur travail,
ainsi que sur la définition et la mise en oeuvre d'actions destinées à améliorer
les conditions de travail dans l'entreprise.

Un peu plus de deux ans après, nous pouvons en dégager un premier
bilan, en tirer des enseignements pour une réelle et large application.

Ce texte a amené de nombreuses réactions et réflexions tant du
côté du patronat que dans la C.G.T.

Plusieurs camarades se sont interrogés si cela ne risquait pas
de masquer, voire d'interférer dans les prérogatives et les tâches du syndicat.
De même, l'idée est venue qu'il pouvait s'agir-là de "récupération" de la part
des patrons. Autre question, comment animer et faire vivre ce droit d'expression ?

En fait, ce dont il s'agit, c'est d'un élément supplémentaire
de la vie démocratique dans l'entreprise et qui concerne tous les salariés.

Fin JUIN 1984, dans 103 entreprises de la région, des accords
étaient réalisés qui concernent 38 000 salariés :

★ ARIEGE	DANS 8 ENTREPRISES
★ AVEYRON	DANS 13 "
★ HAUTE-GARONNE	DANS 35 "
★ GERS	DANS 3 "
★ LOT	DANS 8 "
★ HAUTES-PYRENEES	DANS 13 "
★ TARN	DANS 15 "
★ TARN-et-GARONNE	DANS 8 "

Sur ces 103 accords, 37 soit plus du tiers émanent des Secteurs
des "Services".

Sur ces 103 entreprises de plus de 50 salariés, la C.G.T. est
présente dans 77 d'entre elles et a signé 57 accords.

Dans la pratique, plus de 200 000 salariés de la Région ont à
conquérir ce droit près de deux ans et demi après dans les entreprises de
plus de 50 salariés !

.../...

L'obstacle essentiel vient des directions d'entreprises et de toutes les manoeuvres qu'elles déploient pour retarder ou enterrer tout simplement cet acquis.

L'enjeu est évidemment d'importance, car l'existence de groupes et de réunions d'expression n'entre pas dans les vues du patronat, et il tente d'en détourner le contenu.

La pratique de cette liberté nouvelle même si elle est différente de l'expression syndicale, ne peut lui être étrangère, encore moins opposée et l'on sait les précautions prises par les employeurs pour écarter la présence de militants et de syndiqués dans de tels systèmes de concertation.

Si la responsabilité du CNPF est dominante dans cette situation, on peut se poser la question si nos organisations dans les entreprises ont tout fait pour se saisir de ces droits, si on y a assez cru, si on s'est senti assez forts.

Comme sur la flexibilité, si l'on y met le paquet, des résultats tangibles peuvent être obtenus pour la mise en oeuvre de ces droits nouveaux.

Si peu d'entreprises sur la Région ont signé cet accord sur le droit d'expression, il y a souvent un fossé entre la signature et sa concrétisation.

**Faire connaître
aux travailleurs
l'ensemble des droits
dont ils disposent,
les informer
sur ce que sont
ces droits,
comment
les utiliser,
mais aussi
comment les
prolonger,
les développer,
les enrichir :
c'est ce que
propose
l'ouvrage de
la CGT,
précédé
d'une
importante
préface
d'Henri
Krasucki**

85 F prix public

Prix spéciaux pour les collectivités

des
droits
pour
s'en servir

préface

d'HENRI KRASUCKI

messior
EDITIONS SOCIALES ■ NOTRE TEMPS/SOCIÉTÉ

Fin JUIN 84, seulement dans 71 entreprises, soit un peu moins des 2/3 se sont tenues des réunions.

42 sur 103 n'ont organisé aucune réunion (14 ont moins de 200 salariés, 28 plus de 200 salariés). Faudrait-il encore connaître la rythme de ces réunions, comment et par qui les questions sont abordées? Quels sont les résultats?

L'action syndicale s'impose donc pour signer ces accords et y donner un contenu, action non détachée des préoccupations immédiates des salariés et des nécessités de l'action revendicative, surtout en cette période.

Mais justement, celle-ci n'a-t-elle pas tout à gagner dans l'expression des salariés ?

Toutes les occasions sont bonnes pour relancer la mise en oeuvre d'un droit qui se trouve à la croisée de tous les chemins: salaire,

emploi, qualification, conditions de travail ...

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA REGION MIDI-PYRENEES

L'âpreté de la lutte des classes et de la bataille des idées aujourd'hui, exigent de se doter de moyens nouveaux pour y répondre à tous les niveaux.

Le patronat, les forces politiques réactionnaires interviennent de plus en plus au sein même des entreprises pour porter un coup contre l'organisation de classe et donc contre la C.G.T.

Les médias se saisissent de certains résultats parfois mauvais, s'intégrant à la bataille de nos adversaires visant à créer le trouble dans le monde du travail et contribuant en cela à tenter de réduire l'influence de la C.G.T.

Pour rétablir la vérité, mais aussi de par son rôle et son activité grandissante aujourd'hui, la Région C.G.T. a un besoin nouveau, complémentaire aux unions départementales et professions, à savoir mieux saisir son influence et celle de toutes les autres organisations syndicales, afin d'intervenir avec la rapidité et le poids nécessaire, à tous les niveaux dans lesquels, elle se trouve engagée.

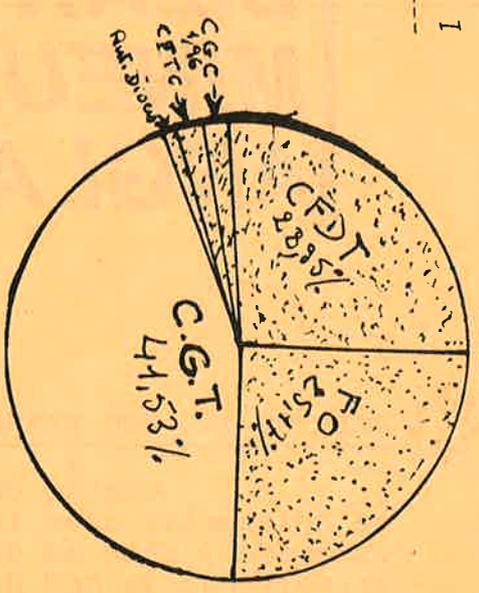
C'est en raison de tout cela, que le COMITE REGIONAL a pris la décision de se doter d'un outil pour son activité, en créant un secteur au sein de la direction régionale visant à avoir une meilleure connaissance et un meilleur suivi des élections professionnelles.

Comme tout secteur nouveau, il faut une base de départ, avec les moyens existants et cela en liaison avec la Confédération.

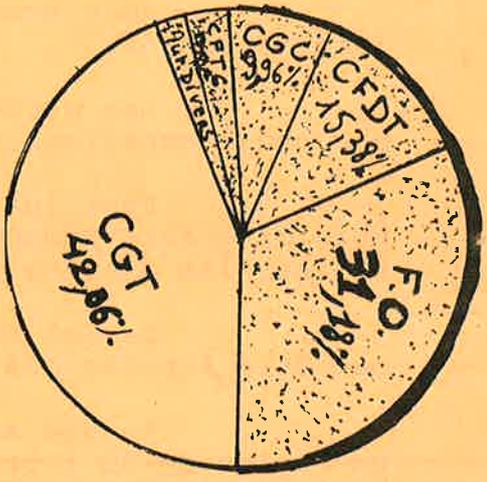
De ce fait, nous avons retenu comme base de départ, les élections qui se sont déroulées dans l'année 1983 dans les secteurs privés (50 entreprises de plus de 200 salariés), Publics et Nationalisés (voir tableau n° 1 ci-joint).

Cette étude sera poursuivie en 1984 et avec la même régularité tous les ans, avec des indications ponctuelles et comparatives au fur et à mesure de la montée des résultats (voir tableau n° 2 ci-joint).

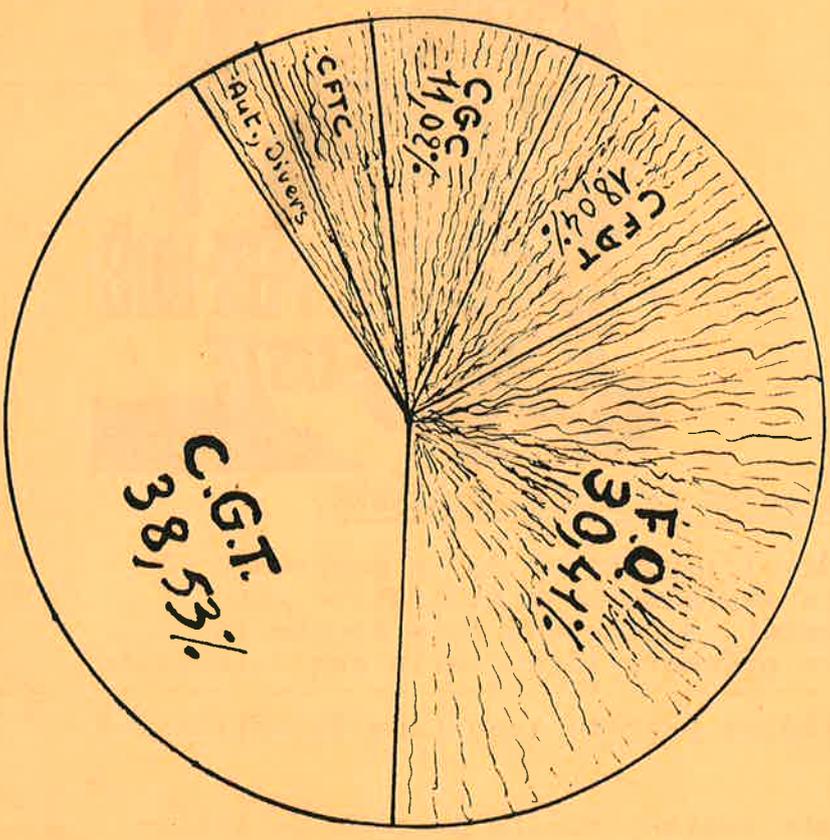
Notre ambition est d'atteindre une étude plus large, plus fine avec la plus grande précision possible. Mais pour ce faire, nous avons besoin impérativement et rapidement d'avoir le maximum de résultats complets au COMITE REGIONAL, qu'ils soient bons ou mauvais et comprenant les 1er, 2ème et 3ème collèges.



Secteur Privé sur 30.171 suffrages exprimés 1er et 2ème collage



Secteur Public et Nationalisé sur 61.226 suffrages exprimés 1er et 2ème collage



Secteur Privé + Public et Nationalisé sur 90.288 suffrages exprimés 1er et 2ème collage

REGION MIDI-PYRENEES
ELECTIONS PROFESSIONNELLES 1983

Trouvez l'erreur !

BILAN MINEURS ANGLAIS



PRES DE 140 000 FRANCS DE COLLECTES DANS MIDI-PYRENEES.

Chaque UD, a mesuré l'importance de la campagne de solidarité avec les mineurs anglais. La mobilisation des camarades, même au dernier moment, montre une fois encore la capacité de la CGT de répondre présente lorsqu'elle est sollicitée.

Nous avons été fidèles à notre tradition de solidarité internationale.

Les mineurs anglais luttent contre la même politique que nous combattons en FRANCE, la fermeture des puits de charbon.

Leur lutte n'est pas finie. Ils en sont à leur 9ème mois de grève. Madame TATCHER, tente par tous les moyens de démobiliser les mineurs en s'attaquant à leur syndicat.

La solidarité doit continuer, leur lutte ne doit pas être ignorée des travailleurs de notre Région.

En une semaine au mois d'octobre, il a été trouvé un camion de 30 t prêté par la VERRERIE OUVRIERE D'ALBI et collecté 12,5 T et 59 200 frs. Au départ, nous n'y avions pas cru, nous étions sceptiques et pourtant!!!

Le camion est parti de CARMAUX, chargeant les denrées de l'AVEYRON et du TARN, à TOULOUSE, les HAUTES-PYRENEES, le GERS, l'ARIEGE et la HAUTE-GARONNE et à MONTAUBAN les vivres du LOT et du TARN-et-GARONNE. 1 mineur de CARMAUX et 1 de DECAZEVILLE accompagnaient le camion en ANGLETERRE.

Sauf erreur ou omission, voici le détail UD par UD.

ARIEGE	1 500 K°	12 200 FR\$
AVEYRON	2 500 K°	3 000 FR\$
HTE-GARONNE	600 K°	25 232 FR\$
GERS	500 K°	-
LOT	1 100 K°	5 400 FR\$
HTES PYR.	1 400 K°	10 000 FR\$
TARN	3 500 K°	15 000 FR\$
TARN ET GA	1 000 K°	-
	-----	-----
	12 100 K°	59 832,00 FR\$
	=====	=====



NOEL DES ENFANTS

★ ARIEGE		5 500 FRS
★ AVEYRON		8 000 FRS
★ HTE GARONNE	200 COLIS	3 000 FRS
★ GERS		2 200 FRS
★ LOT		5 099 FRS
★ HTES PYR	40 COLIS	111 000 FRS
★ TARN	200 COLIS	17 000 FRS
★ TARN ET GA	200 COLIS	2 000 FRS
	<u>640 COLIS</u>	<u>78 999 FRS</u>

TOTAL DES DEUX INITIATIVES

12 100 K° de vivres en denrées diverses
640 colis de cadeaux

138 831^f auxquels s'ajoutent 550 FRS des membres du secrétariat régional.

Nous ne devons pas oublier les vingt enfants de mineurs anglais venus passer trois semaines de vacances dans les familles de mineurs de Carmaux.

Ces résultats prouvent ô combien, les travailleurs de MIDI-PYRENEES avec la C.G.T, ont répondu présents.



André SACRISPEYRE

STATION 2
110930 11

DELEGATION DU COMITE REGIONAL EN GEORGIE

Une délégation du COMITE REGIONAL composée de François CANEZIN, Secrétaire Régional, Jean-Luc AMBROSINI, Secrétaire Général de l'UNION DEPARTEMENTALE DES HAUTES-PYRENEES et Michel SALVAYRE, Secrétaire Général de l'UNION DEPARTEMENTALE DE L'AVEYRON, s'est rendue à l'invitation des SYNDICATS GEORGIENS du 7 au 15 OCTOBRE 1984.

La GEORGIE est l'une des 15 républiques d'Union Soviétique. Elle occupe un territoire de 70 000 km² à 250 km à l'Ouest de la Mer Noire et à environ 200 km de la frontière turque.

Région Méridionale, elle est peuplée de 5 millions d'habitants, sa capitale TBILISSI en compte un million.

Peuplée de 80 nationalités différentes, son histoire la voit successivement envahie par les perses, convertie au christianisme, occupée par les turcs ottomans, puis les anglais. Influencée par des sociaux-démocrates russes à la fin du siècle dernier, influencée dès les premières années du 20^{ème} siècle par de puissantes luttes ouvrières, après des soulèvements durement réprimés en FEVRIER 1917 et 1921, un pouvoir des soviets était installé en 1922.

La GEORGIE est composée aujourd'hui de 2 républiques autonomes et d'une province associée.

République au climat méditerranéen et sud-tropical, la GEORGIE est une région à fortes productions agricoles: Vin, thé, fruits et légumes (27 % des terres cultivées sont plantées en vergers).



DELEGATION
REGION ET
SYNDICATS
DE GEORGIE

➤ Un phénomène intéressant à prendre en compte est également, même si nous n'avons pu débattre autant que nous aurions souhaité, l'expression de problèmes qui existent sur le rôle et la place des syndicats comme d'autres problèmes liés à une amélioration des circuits de distribution de certains produits.

Le fait d'aborder dans le cadre d'une délégation, l'existence de ces problèmes, voire la recherche des moyens et de la manière de les résoudre, traduit effectivement une recherche de faire jouer aux syndicats pleinement leur rôle, de mieux associer les travailleurs, aux décisions dans les entreprises, comme de leur donner de nouveaux moyens d'intervention dans celles-ci.

Au-delà de ces généralités, nous avons indiqué au Camarade MOSSATCHVILLI, Secrétaire des Syndicats Géorgiens, notre volonté lors de leur venue en MIDI-PYRENEES de consacrer le temps nécessaire à cet échange d'idées sur le rôle et la place des syndicats.

De même dans les efforts engagés, par exemple, le secteur de l'habillement est peut-être particulièrement significatif. Il existe un réel progrès pour diversifier ce type de produits qualitativement, à partir d'un besoin perçu de la population.

➤ Un troisième point important a été l'écoute qu'ont eu les responsables des syndicats géorgiens sur ce que fait aujourd'hui la C.G.T. en FRANCE, sur sa conception de la lutte, de son indépendance, comment elle se situe vis-à-vis du gouvernement, et notamment sur la politique des cadres de la C.G.T.

Si la C.G.T. a engagé deux opérations importantes de solidarité vis-à-vis des mineurs britanniques, les syndicats géorgiens ont également pour leur part contribué à un soutien actif aux mineurs.

Au moment de notre visite à la station balnéaire de GAGRA au bord de la Mer Noire, 100 familles de mineurs britanniques y étaient accueillies pour 15 jours. Notre délégation a pu s'entretenir avec eux et leur faire part des initiatives prises par la C.G.T.

Dans le cadre de notre séjour nous avons été amenés à visiter 4 entreprises du secteur de l'agro-alimentaire dont une usine de cognac, une cave coopérative et une usine de mise en bouteille d'eau minérale, et une entreprise de produits laitiers.

Nous n'avons pu que rencontrer les directions d'entreprises, et quelques représentants du personnel, ce qui a pu limiter notre approche de la réalité pour des entreprises contrastées avec des inégalités quant aux conditions de travail et au niveau des équipements.

Un des aspects où nous avons eu une approche plus importante est celui du Secteur de la Santé et de la Protection Sociale.

CULTIVONS NOTRE

LE PLAN DE TRAVAIL A L'A.T.S. DE TARBES

Choses vécues à l'A.T.S. DE TARBES concernant l'activité syndicale au quotidien et le Plan de Travail Confédéral.

Dans notre corporation, les travailleurs de l'Etat, depuis la mise en place des décrets d'application des droits syndicaux nouveaux, notre Organisation, ses dirigeants, ont été amenés à s'adapter à une nouvelle pratique syndicale, quant à la démocratie, à l'activité des militants, des structures (sections syndicales), pour être au plus près des préoccupations des travailleurs de notre entreprise.

Ces droits syndicaux nous ont permis de tenir en 1984 le Congrès de notre syndicat, moment important dans l'activité de celui-ci, sur deux jours, pendant les heures de travail (payées par l'administration).

Ce sont 100 camarades actifs, ouvriers, techniciens, administratifs + 25 retraités, qui ont participé aux travaux et cela, dans les locaux mis à notre disposition par la direction de l'A.T.S.

Il faut ajouter que les délégués ont tous été ELUS dans leur secteur d'activité par les syndiqués.

Autre avancée, c'est l'attribution aux organisations syndicales d'un contingent d'heures, proportionnellement à leur influence (élection CHS), permettant ainsi, pour ce qui concerne la C.G.T., majoritaire, une meilleure activité, une meilleure approche des problèmes des diverses catégories de personnels.

C'est ainsi, que nous avons pu tenir entre autre, deux journées d'étude avec la participation de 60 militants.

Dans le cadre du plan de travail de l'union départementale qui se devait être un instrument pour une pratique syndicale correspondant aux besoins des travailleurs, notre appareil de direction, du secrétariat au C.O.C. (COMITE D'ORIENTATION ET DE COORDINATION), a pris des initiatives, dans les différents axes du plan de travail.

- Les cahiers de revendications: pratique nouvelle, nous avons pris ce problème "à bras le corps", avec la participation de tous les militants pour que ces cahiers parviennent dans tous les secteurs, services, bureaux, ateliers et qu'ils soient remplis des revendications, des problèmes, petits ou grands, de la main des syndiqués, des travailleurs eux-mêmes.

La collecte de ces cahiers de revendications, le dépôt de ceux-ci auprès des responsables des trois grandes divisions de l'A.T.S., avec l'appui des travailleurs concernés, ont mis en évidence le bien fondé de cette initiative de la C.G.T.

- Le paiement des cotisations: ce problème important a été appréhendé par l'ensemble de l'appareil de notre syndicat, sous la houlette du trésorier et de la commission politique financière.

Le paiement, la rentrée des cotisations, ont été et seront, une bataille de tous les jours, sans cesse, puisque liée directement aux moyens que doit se donner la C.G.T. dans toutes ses structures, pour mener à bien son combat de classe et de masse, dans la défense des intérêts des travailleurs.

C'est dans ce sens que, depuis 81, notre syndicat, notre fédération, ont souscrit au carnet pluri-annuel et au PAC. Ce ne fut pas une affaire facile, loin de là, puisque il a fallu aller " au corps à corps " pour convaincre les militants, les collecteurs, les syndiqués, à cette nouvelle pratique des efforts déployés, à tous les niveaux ont été payants.

Aujourd'hui, ce sont plus de 450 adhérents, toutes catégories (la moitié de notre effectif syndiqué), qui sont rattachés au PAC.

Au-delà de l'aspect financier positif, c'est l'image même du militant, du collecteur qui a évolué. Ce ne sont plus des collecteurs de fonds, mais de véritables militants, à l'écoute, au plus près des syndiqués, des travailleurs.

Il n'en reste pas moins que subsistent toujours de nombreuses difficultés de collectage, de paiement des cotisations. C'est dire que l'effort doit être poursuivi dans le sens du PAC.

- Le renforcement, les adhésions: dans ce domaine aussi c'est une bataille de tous les instants. Il y va de l'influence, du "poids" de la C.G.T. dans notre établissement, pour mener à bien la lutte revendicative, les idées, les propositions, les orientations de la C.G.T.,

Il faut que l'adhésion devienne un réflexe permanent de chaque militant, pour gagner toujours plus de travailleurs, surtout les jeunes, à venir nous rejoindre dans notre combat.

Les objectifs fixés ne sont pas toujours tenus; 84 n'a pas été pour nous "un grand cru" de l'adhésion, mais c'est avec résolution, confiance, que nous abordons cette année nouvelle, conscient de l'effort à fournir, nous ensemble, les succès futurs en dépendent.

Le Secrétariat du
SYNDICAT C.G.T. de l'A.T.S.

JARDIN SYNDICAL

ACTION RENFORCEMENT RECONQUETE

UD 31

«Une formidable opération anti-sociale, mijotée depuis des mois par le patronat avec le concours des autres organisations syndicales et ses prolongements prévus et hâtivement annoncés pour que l'Assemblée Nationale ratifie si possible et aggrave le dispositif, voilà ce qui vient d'être mis en échec».

Ce succès, car c'est bien d'un succès qu'il s'agit, est à mettre à l'actif des travailleurs et travailleuses qui, au seul appel de la CGT, ont réagi vigoureusement et ont ainsi empêché un grave recul social. Chaque militant et militante est à même de mesurer combien le poids des forces organisées à la CGT, son implantation et la vie de nos syndicats ont été essentiels pour réaliser l'effort de clarification nécessaire des salariés.

Cette intense activité revendicative, les prolongements qu'elle doit susciter dans les entreprises autour des cahiers de revendications, est l'appui indispensable au plan de travail du syndicat en ce début d'année.

Le placement des cartes 85, carnets et timbres FNI doit être mené d'une façon dynamique et ouverte vers les travailleurs et travailleuses par chaque direction syndicale sur des objectifs. Cela se prépare. Il s'agit d'annoncer largement l'initiative, de contacter tous les syndiqués et syndiquées pour remettre un maximum de cartes 1985 ou timbres FNI avec 1 ou 2 timbres, inviter les travailleurs et travailleuses et leur proposer l'adhésion.

Des syndicats sont déjà engagés dans cette activité :

- chez Queutelot - Métallurgie - 28 adhérents en 1984. Au 11 Janvier, 40 FNI placés dont 30 réglés avec 3 ou 6 timbres par adhérent.

- Aux PTT - Postes de Ranguéil - 56 adhérents en 84, 44 ont réglé leur carte 1985.

Les militants qui animent ces initiatives confirment une appréciation générale, «*la CGT est bien reçue, des travailleurs et travailleuses recherchent le contact avec la CGT*».

A nous de savoir bénéficier de cette situation

pour reconquérir les forces nécessaires aux succès revendicatifs pour lesquels nous luttons.

Au bilan 1985, 117 travailleurs et travailleuses de notre département ont rejoint les rangs de la CGT. Six entreprises ont constitué nouvellement leur syndicat CGT. Des centaines de salariés sont prêts à en faire de même à condition que dans l'entreprise, et en lien avec les UL, nous allions nous adresser à eux.

Avec la remise des cartes ou FNI 1985, janvier doit constituer le **temps fort du solde des cotisations 1984 à toutes les structures et de la proposition du PAC à tous nos adhérents.**

Cette activité doit se mener de pair dans la période. Il est anormal que le reversement des cotisations aux différentes structures (UD - UL - FD - US) se chevauche d'une année sur l'autre et souvent sur plusieurs mois.

Janvier et Février devraient donc, avec la remise du matériel 1985, être les mois où l'on «clôture» l'année précédente.

Cinq syndicats l'ont déjà fait : Spectacle - AZF - VRP - SGPEN - SNETP.

Cela devrait être possible partout, d'autant que tout retard sur cette question ralentit toujours le collectage de l'année en cours et ne correspond pas aux reflets des besoins financiers de toute la CGT.

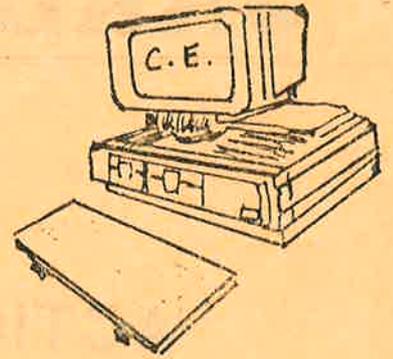
C'est une question majeure qui concerne toutes les directions syndicales et pas le seul trésorier. Il en est de même pour la proposition du PAC à tous nos adhérents. Nous en comptabilisons 2053 sur notre département. C'est un premier résultat qui en appelle d'autres. Que chaque élu, mandaté, militant, adopte déjà ce moyen moderne de collectage des cotisations et les résultats devraient rapidement progresser.

Que chaque élu, mandaté, militant, consacre le temps nécessaire au renforcement, sous tous ses aspects, de la CGT, en lien avec l'action revendicative et n'en doutons pas 1985 peut être un bon millésime pour le syndicalisme de classe.

Jean-Claude BAUDELOT
Secrétaire UD Organisation

L'INFORMATIQUE POUR LES COMITES D'ENTREPRISE

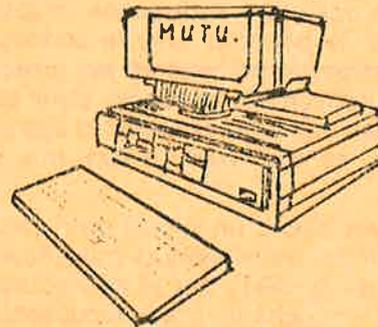
Des COMITES d'ENTREPRISE s'intéressent de plus en plus à l'utilisation de l'INFORMATIQUE pour rendre plus efficace leur gestion, apporter un meilleur service aux travailleurs, dégager du temps-militant aux élus, acquérir des compétences nouvelles utiles à la lutte pour la contestations de la gestion patronale.



La C.G.T. a déjà accumulé une expérience utile à tous en ce domaine. Des services Confédéraux, des Fédérations, des U.R., U.D., ou gros syndicats utilisent des ordinateurs et des programmes réalisés et mis en place par SIMOG - société de services en Informatique spécialiste de l'Economie Sociale.

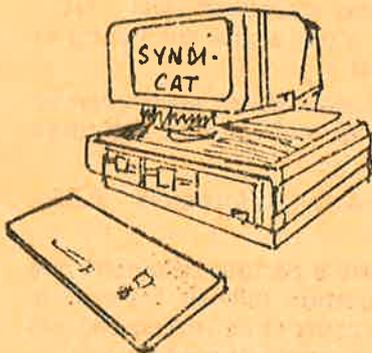
A la récente Conférence Nationale des C.E. à NANTERRE les programmes informatiques spécialisés pour la gestion des C.E. et des Mutuelles et qui fonctionnent déjà dans plus de 150 entreprises ont été présentés et ont suscité beaucoup d'intérêt.

L'U.D. de la Haute Garonne a organisé en Juin dernier une demi-journée de travail et de démonstration pour une première série de ses C.E.



Dans notre Sud-Ouest, nous disposons maintenant d'une S.C.O.P. proche de nous, la société "Girés" (Gestion et Informatique Régionale en Economie Sociale) pour nous assister dans l'étude de nos besoins, la définition des ordinateurs (français) nécessaires, l'adaptation des programmes Simog, leur mise en place avec la formation utile, dans les conditions les plus économiques, et les plus sures.

L'action de "Girés" se développera en relation avec l'Union Régionale Midi-Pyrénées et les U.D. intéressées.



Une nouvelle étape dans l'utilisation et la maîtrise des outils de gestion moderne par les élus et les militants s'ouvre. Elle doit permettre d'affirmer dans la pratique l'aptitude des travailleurs, de leurs organisations et élus C.G.T. à jouer un rôle élargi dans le développement de propositions et d'actions sur l'économie, l'emploi, la formation et le progrès social.

Gilbert DEVERINES
Gérant de la S.C.O.P. "Girés"

← Si vous êtes intéressés, remplissez le coupon ci-dessous →

C.E. (Mutuelle ou Syndicat) :

Adresse :

Tel : Nom du Responsable :

- souhaite :
- Recevoir une documentation sur l'Informatisation des C.E.?
 - La visite d'un "Technicien-Militant" vers le
 - Participer à une réunion-démonstration à l'U.D.

Retourner : au COMITE REGIONAL C.G.T. 19, Place Saint Sermin 31070 TOULOUSE CEDEX

ANACT : AFFAIRE D'IMPORTANCE

Entre autres activités, le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES siège régulièrement à l'antenne régionale de l'A.N.A.C.T. (AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL), au même titre que la C.G.T. au plan national.

► QU'EST-CE QUE L'ANACT ?

L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL a été créée par la loi du 27 DECEMBRE 1973.

C'est un organisme paritaire composé des organisations socio-professionnelles. MIDI-PYRENEES présente cette particularité de regrouper au sein de l'ANACT toutes les organisations: CGT-CFDT-FO-C.F.T.C-C.C. et l'Union Patronale.

Ses réunions mensuelles sont animées par Monsieur René CHILIN, Chargé de Mission de l'ANACT, Rattaché au Ministère du Travail. L'objectif de l'Agence est d'étudier avec des experts les divers aspects liés à l'amélioration des conditions de travail.

Elle apporte également des subventions aux entreprises et aux initiateurs qui vont dans ce sens. Il est débattu des pistes de recherches en fonction des bassins industriels, concernant :

- ★ les luttes contre le bruit,
- ★ les problèmes d'hygiène et sécurité,
- ★ la pénibilité du travail dans certains secteurs,
- ★ etc...

Ces dispositions confortées par les lois AUROUX de 1982 devraient permettre aux C.H.S.C.T (COMITES D'HYGIENE ET SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL) d'être plus efficace sur le terrain.

Ceci nécessitait donc une décentralisation régionale de l'A.N.A.C.T.

Une première expérience a été faite en ALSACE et MIDI-PYRENEES devait suivre sur la lancée.

DES DIFFICULTES... DES POSSIBILITES

Malgré de multiples interventions auprès du Président et du Conseil Régional, toutes les démarches sont restées sans suite concrète.

Pourtant l'objectif est clair: Faire en sorte qu'une structure régionale soit mise en place où les organismes socio-professionnels seraient

représentés es-qualité. Cela ne semble pas avoir été pour l'instant compris par le Conseil Régional.

Toutefois après une intervention auprès du COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL MIDI-PYRENEES, il apparaît que des solutions puissent être trouvées. C'est en ce sens que le Président du C.E.S. s'est adressé à Alex RAYMOND.

En fait, le rôle de l'ANACT n'est pas d'intervenir directement au sein des entreprises. C'est d'apporter aux organismes élus tous les éléments indispensables :

- documentation
- conseils sur les experts
- gestion des fonds alloués
- mise en place d'un Comité de pilotage afin que l'action soit plus efficace.

► QUELQUES REALISATIONS :

- ° mise en place de camions ateliers pour le ramassage de la laine,
- ° construction d'une échelle télescopique d'accès à la cabine de pilotage d'engins de chantiers,
- ° étude et propositions de lutte contre le bruit, avec la participation du Professeur JOSSERAND (une plaquette a été éditée par ANACT MIDI-PYRENEES en direction des élus CE...)
- ° participation au SITTF 1981 et débats ayant pour thème;
 - l'homme ne saurait être un simple variable et d'ajustement du système productif,
 - le rôle des experts dans les entreprises et leur utilisation.

► EN PREPARATION :

Participation au SITTF 1985 et débat public sur le thème :

- DES MACHINES CONÇUES AVEC EU POUR LES HOMMES QUI LES UTILISENT,

Ces divers points mis bout à bout permettent de mieux faire appliquer la législation en matière de conditions de travail.

Le rôle de notre délégation est d'apporter les positions de la C.G.T. en la matière.

L'ANACT a un rôle à jouer, mais l'amélioration des conditions de travail doivent être l'affaire des élus du personnel C.E., D.P., membres des CHS.CT.

L'affaire est d'importance qui ne peut être canalisée, voire orientée par des organismes peu ou mal adaptés surtout si les représentants es-qualité des organisations socio-professionnelles ne sont pas représentés .

Cela mérite un débat c'est ce que nous proposons pour que l'expression des travailleurs ne soit pas un texte pieux, mais une réalité concrète et que les élus du personnel aient enfin tous les outils nécessaires pour oeuvrer utilement.

L'ACTUALITE CHIFFREE

En NOVEMBRE (dernier chiffres connus), il y avait selon la direction régionale du travail et de l'emploi :

▼ 96 229 DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A L'ANPE EN MIDI-PYRENEES ▲

soit une progression de 1,7 % en un mois et de 7,5 % en 12 mois.

° Le volume d'offres collectées par l'Agence poursuit une chute libre avec moins 11,8 % en un mois et moins 25,9 % en un an.

° 46,3 % des demandeurs d'emplois sont des jeunes de moins de 25 ans.

° 53 % sont des femmes.

° Il est bon de savoir que l'essentiel (49,5 %) des demandeurs d'emplois proviennent de fin de contrats à durée déterminée, c'est-à-dire d'une source dont le patronat, tous les autres syndicats et d'autres se proposaient d'augmenter le débit avec leur tentative avortée d'accord sur la flexibilité.

° Sur les 96 229 demandeurs d'emplois, seulement 42 887 d'entre eux ont été indemnisés, soit 44,5 %. C'est essentiellement parmi eux que se recrutent les "nouveaux pauvres", que feignent de découvrir certains, alors que ceux-là même n'ont rien dit, ont même encouragé et applaudi l'accord signé en 84 par FO. C.C.C.F.T.C., sur les nouvelles indemnités ASSEDIC, accord qui a considérablement augmenté le nombre de chômeurs non indemnisés.

Le chômage partiel indemnisable s'est élevé en NOVEMBRE à 24 448 journées. Bien que ce chiffre soit en dessous de la réalité (de l'aveu même des représentants de la D.R.T.E.), cela fait tout de même environ l'équivalent d'une grande entreprise de 1 000 travailleurs pratiquement rayée de la carte.

▶ PRIMES AUX ENTREPRISES ET PRESIDENTIALISME

Dans le cadre de la décentralisation, les primes d'aménagement du territoire (PAT), prime régionale à la création d'entreprises (PRCE) et prime régionale à l'emploi (PRE), sont examinées par un comité (?) appelé COMITE REGIONAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE (CRIE) constitué au sein du Conseil Régional.

.../...

Le Président du Conseil Régional (et lui seul), prend une décision d'octroi ou de refus d'attribution de ces primes "après avis" (simplemert), avis qu'il n'est d'ailleurs pas tenu de respecter.

En 1983, selon la Direction Régionale de la Concurrence et de la Consommation, le Président (Alex RAYMOND) a distribué 63,4 millions de francs (6milliards et 340 millions de centimes).

En contre partie, (si l'on peut dire), la création de 2 500 emplois est "envisagée". Envisagée seulement, alors qu'à notre connaissance aucune procédure de cortrôle d'utilisation de ces fonds n'est prévue.

La lecture des chiffres de demandeurs d'emplois, cités plus haut nous conduit à penser que si les primes ont réellement été débloquentées, les emplois durables eux, sort toujours ..."envisagés".

(les sources de ce commentaire proviennent du bulletin "TRAVAIL ET EMPLOI) (2ème trimestre 84) de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi.

HA... VIVEMENT
LA SEMAINE
REGIONALE D'ACTIONS
ET DE RENFORCEMENT
DU 28 JANVIER AU 6 FEVRIER

